

---

**Procès-verbal de la partie constitutive \_Séance du Conseil de l'UNIL  
Jeudi 29 septembre 2022, 16h15-18h00 Amphimax-salle 415**

---

<b>Présidence :</b>	M. Frederic Herman Hernandez, Recteur
<b>Secrétariat :</b>	M. Marc de Perrot, Secrétaire général de l'UNIL Mme L. Wenger, Secrétaire-générale Adjointe
<b>Direction :</b>	M. Frédéric Herman, Recteur Mme Estelle Doudet, Vice-rectrice Mme A.-C. Fornace, Vice-rectrice M. B. Frund, Vice-recteur Mme Liliane Michalik, Vice-rectrice M. Jérôme Rossier, Vice-recteur M. Marc de Perrot, Secrétaire général
<b>Doyens :</b>	M. Léonard Burnand, Faculté des lettres Mme Nicky Le Feuvre, SSP Mme Mariane Schmid Mast, HEC M. Niklas Linde, FGSE

Membres présents : 32

### 1. Accueil

Le Recteur officie à la présidence de la première partie de cette séance constitutive, consacrée à l'élection des Président-e, Vice-président-e, Secrétaire et Bureau du Conseil, pour l'année à venir selon la compétence qui lui est conférée par le RLUL 24 :

*Le Conseil de l'Université se réunit en séance constitutive au plus tard le 30 novembre suivant la date des élections triennales prévues à l'article 27 LUL, sous la présidence du recteur. Il élit son président, à la majorité absolue des membres présents.*

Le Recteur remercie les personnes qui se sont engagées dans le Conseil et se réjouit de mener avec elles les importants travaux qui s'annoncent pour la législature à venir.

### 2. Vérification des présences et organisation de la séance

Sont nommés scrutateurs :

- M. Roberto Baranzini (prof. SSP) et
- M. David Spring (PAT Centre).

M. Marc de Perrot et Mme Léna Wenger officient comme secrétaires de séance jusqu'à son point 5 (procédure d'élection).

Sont présents au moment des votes : **32 membres**

La majorité absolue est donc de **17 voix**

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Morin demande qu'au point 10 Interpellations et divers de l'OJ, la priorité sur les autres interpellations soit



UNIL | Université de Lausanne  
Direction  
Conseil de l'Université  
bâtiment Unicentre  
CH-1015 Lausanne

donnée à l'interpellation relative à l'Assemblée de la transition.

**Cette modification de l'OJ est adoptée par 31 voix.**

#### **4. Élection du Président du Conseil**

Candidatures exprimées :

- Mme Anne Bielman, prof. Lettres

Aucun autre membre du Conseil ne présente sa candidature.

Le Conseil décide par 31 voix et une abstention de procéder par élection tacite.

**Mme Anne Bielman est ainsi élue Présidente du Conseil.**

#### **5. Élection du Vice-Président, du Secrétaire et des membres (1-3) du Bureau du Conseil**

##### a) Vice-présidence

Candidatures exprimées :

- M. Marco Prost, étudiant Lettres.

Aucun autre membre du Conseil ne présente sa candidature.

Le Conseil décide par 31 voix et une abstention de procéder par élection tacite.

**Marco Prost est ainsi élu Vice-président du Conseil.**

##### b) Secrétariat

Candidatures exprimées :

- M. David Spring (PAT-Centre)
- Mme Anne-Christel Zeiter-Grau, (CI – Lettres)

**M. David Spring est élu Secrétaire du Conseil par 18 voix**

Pour ce vote, M. Spring s'est récusé de sa fonction de scrutateur et a été remplacé par Mme Zohra El Masbahi, secrétaire administrative du Conseil.

##### c) Bureau

Il est rappelé que le Règlement interne stipule que le bureau du Conseil doit comprendre un représentant de chaque corps au moins. Il est donc nécessaire qu'il comprenne encore au moins un représentant du corps intermédiaire.

Candidatures exprimées :

- Mme Anne-Christel Zeiter-Grau, (CI – Lettres)
- M. Michel Jaboyedoff (Prof. FGSE)
- Mme Mathilde Bayens (CI – FGSE)

**Les trois candidatures sont acceptées en bloc, de manière tacite.**

La présidence de la suite de la séance est transmise par le Recteur à la Présidente Bielman

Lausanne, le 29.9.2022

M. le Secrétaire général de l'UNIL :  
Marc de Perrot